



ITTO

CONSEIL INTERNATIONAL
DES BOIS TROPICAUX

Distr.
GENERALE

ITTC(XIX)/15
16 novembre 1995
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

DIX-NEUVIEME SESSION
8 - 16 novembre 1995
Yokohama, Japon

DECISION 4(XIX)

PREPARATIFS DE L'ENTREE EN VIGUEUR DE L'AIBT DE 1994

Le Conseil international des bois tropicaux,

Tenant compte de la nécessité de préparer l'entrée en vigueur de l'AIBT de 1994, qui devrait se produire dans un proche avenir;

Notant que les dispositions de l'AIBT 1994 donnent à l'OIBT des mandats supplémentaires susceptibles d'entraîner des modifications au niveau de l'Organisation;

Notant en outre que, conformément à la Décision 8(XVIII) du Conseil, un rapport sur le renforcement du cycle des projets sera présenté à la vingtième session du Conseil;

Décide de prier le Directeur exécutif de

1. présenter un rapport à la vingtième session du CIBT sur la gestion des travaux du Secrétariat, du Conseil et des Comités permanents, en se fondant sur l'expérience acquise depuis le début de l'AIBT de 1983, et de recommander les changements qui s'imposent à la lumière de l'AIBT de 1994;
2. d'inscrire à l'ordre du jour de la vingtième session du CIBT en mai 1996 une discussion sur les conséquences de l'entrée en vigueur de l'AIBT de 1994.
